

N° 0037
AD/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM

Yaoundé, le 06 SEPT 2022

ADDENDUM N°3

PORTANT MODIFICATIONS DES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AOIO/MINISANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'ACHAT DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION POUR LES REGIONS ET DU SUD (EN TROIS LOTS).

AU LIEU DE	LIRE
I. PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES A. AU POINT 15 : Critères d'évaluation	
15. Critères d'évaluation Les critères d'évaluation des propositions sont les suivants : 15.1. Critères éliminatoires Il s'agit notamment de : <ul style="list-style-type: none">- Absence de la caution de soumission,- Fausse déclaration ou falsification des pièces,- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) et présence sur la liste des entreprises défaillantes émise par l'ARMP et le MINMAP,- Absence ou non-conformité de la preuve de la Capacité financière inférieure exigé pour chaque lot,- Absence de la preuve de l'homologation par l'OMS des MILDA proposées,- Non-conformité des MILDA proposés aux spécifications techniques,	15. Critères d'évaluation Les critères d'évaluation des propositions sont les suivants : 15.1. Critères éliminatoires Il s'agit notamment de : <ul style="list-style-type: none">- Absence de la caution de soumission,- Fausse déclaration ou falsification des pièces,- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) et présence sur la liste des entreprises défaillantes émise par l'ARMP et le MINMAP,- Absence ou non-conformité de la preuve de la Capacité financière (Attestation de solvabilité financière d'un montant supérieur ou égal à 50% du budget prévisionnel du lot soumissionné)

Signature

- Absence de l'autorisation du fabricant pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants,
- Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du soumissionnaire (OUI/NON)
- Chiffre d'Affaires sur extrait des bilans des cinq dernières années (Cumulé de 1 000 000 000 F.CFA au moins pour les années 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) (OUI/NON)
- Délai de livraison inférieur ou égale 180 jours (OUI/NON)
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et Descriptif de la fourniture paraphés sur chaque page, signés, datés et cachetés sur la dernière page) (OUI/NON)
- Présentation de l'Offre (OUI/NON)

La non-satisfaction d'au moins quatre (04) des cinq (05) critères entraîne l'élimination de l'offre.

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

- Absence de la preuve de l'homologation par l'OMS des MILDA proposées,
- Non-conformité des MILDA proposées aux spécifications techniques,
- Absence de l'Attestation de pré qualification de la MILDA proposée en qualité de fabricant délivrée par l'Organisation Mondiale de la sante pour les soumissionnaires fabricants
- Absence de l'autorisation du fabricant accompagnée de l'attestation de pré qualification De la MILDA proposée pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants,
- Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du soumissionnaire (OUI/NON)
- Chiffre d'Affaires cumulé sur extrait des bilans certifiés des cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) d'un montant total minimum de (OUI/NON) :
 - 1 800 000 000 F.CFA pour le lot n°1 ;
 - 200 000 000 F.CFA pour le lot n°2 ;
 - 275 000 000 F.CFA pour le lot n°3.
- Délai de livraison inférieur ou égal à 180 jours (OUI/NON)
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et Descriptif de la fourniture paraphés sur chaque page, signés, datés et cachetés sur la dernière page) (OUI/NON)
- Présentation de l'Offre (OUI/NON)

La non-satisfaction d'au moins quatre (04) des cinq (05) critères entraîne l'élimination de l'offre.

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).

Handwritten marks

II. PIECE N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES	
A. AU POINT 2 : Eclaircissements, modifications apportées au DAO et recours	
2.4. Le recours doit être adressé au Ministre chargé des Marchés Publics avec copies au Maître d'Ouvrage, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et au Président de la Commission. Il doit parvenir au plus tard Cinq (05) jours avant la date d'ouverture des offres.	2.6. Le recours peut être adressé soit au Maître d'Ouvrage, soit au Comité d'Examen des Recours.
2.5.	
B. AU POINT 5 : Evaluation des propositions : Ouverture et évaluation des propositions financières et recours	
5.8. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre chargé des Marchés Publics avec copies à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué.	5.8. En cas de recours, il doit être adressé au Comité d'Examen des Recours avec copies au Maître d'Ouvrage, au Président de la Commission de Passation des Marchés, à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et à l'Autorité chargée des Marchés Publics.
C. AU POINT 8 : Publication des résultats d'attribution et recours	
8.4. En cas de recours tel que prévu par le Code des marchés publics, il doit être adressé au Ministre en charge des Marchés Publics avec copies au maître d'Ouvrage à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'ouvrage Délégué et au Président de la Commission.	8.4. En cas de recours tel que prévu par le Code des marchés publics, il doit être adressé au Comité d'Examen des Recours avec copies au Maître d'Ouvrage, au Président de la Commission de Passation des Marchés concernée, à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics et à l'Autorité Chargée des Marchés Publics.
AU POINT 10 : Signature du marché	
10.1. Le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché, à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.	10.1. Le Maître d'Ouvrage dispose d'un délai de cinq (05) jours ouvrables pour la signature du marché, à compter de la date de réception du projet de marché souscrit par l'attributaire.

DL w

III. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

A. AUX POINTS 6 : Critères d'évaluation

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des propositions sont les suivants :

6.1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou falsification des pièces,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) et présence sur la liste des entreprises défaillantes émise par l'ARMP et le MINMAP,
- Absence ou non-conformité de la preuve de la Capacité financière inférieure exigé pour chaque lot,
- Absence de la preuve de l'homologation par l'OMS des MILDA proposées,
- Non-conformité des MILDA proposés aux spécifications techniques,
- Absence de l'autorisation du fabricant pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants,
- Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.

6.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du soumissionnaire (**OUI/NON**)
- Chiffre d'Affaires sur extrait des bilans des cinq dernières années

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des propositions sont les suivants :

6.1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou falsification des pièces,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) et présence sur la liste des entreprises défaillantes émise par l'ARMP et le MINMAP,
- **Absence ou non-conformité de la preuve de la Capacité financière (Attestation de solvabilité financière d'un montant supérieur ou égal à 50% du budget prévisionnel du lot soumissionné)**
- Absence de la preuve de l'homologation par l'OMS des MILDA proposées,
- Non-conformité des MILDA proposées aux spécifications techniques,
- **Absence de l'Attestation de pré qualification de la MILDA proposée en qualité de fabricant délivrée par l'Organisation Mondiale de la sante pour les soumissionnaires fabricants**
- **Absence de l'autorisation du fabricant accompagnée de l'attestation de pré qualification De la MILDA proposée pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants,**

<p>(Cumulé de 1 000 000 000 F.CFA au moins pour les années 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017 (OUI/NON))</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délai de livraison inférieur ou égale 180 jours (OUI/NON) - Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et Descriptif de la fourniture paraphés sur chaque page, signés, datés et cachetés sur la dernière page) (OUI/NON) - Présentation de l'Offre (OUI/NON) <p>La non-satisfaction d'au moins quatre (04) des cinq (05) critères entraîne l'élimination de l'offre. La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels. <p>6.2. Critères essentiels</p> <p>Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience du soumissionnaire (OUI/NON) - Chiffre d'Affaires cumulé sur extrait des bilans certifiés des cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) d'un montant total minimum de : <ul style="list-style-type: none"> • 1 800 000 000 F.CFA pour le lot n°1 ; • 200 000 000 F.CFA pour le lot n°2 ; • 275 000 000 F.CFA pour le lot n°3. (OUI/NON) - Délai de livraison inférieur ou égale 180 jours (OUI/NON) - Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et Descriptif de la fourniture paraphés sur chaque page, signés, datés et cachetés sur la dernière page) (OUI/NON) - Présentation de l'Offre (OUI/NON) <p>La non-satisfaction d'au moins quatre (04) des cinq (05) critères entraîne l'élimination de l'offre. La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non).</p>
B. AU POINT 8.1 : constitution de l'offre		
<p>8.1. La liste des informations sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :</p> <p>Enveloppe A - Volume 1. : dossier administratif</p> <p>Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p>		<p>8.1. La liste des informations sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :</p> <p>Enveloppe A - Volume 1. : dossier administratif</p> <p>Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p>

ju ✓

➤ **Pour les Nationaux :**

- a. La déclaration d'intention de soumissionner, signée, datée et timbrée au tarif en vigueur, (suivant modèle joint), en cas de groupement elle doit être produite par chacun des membres du groupement ;
- b. L'accord de groupement le cas échéant. Cet accord doit préciser le mandataire, la nature du groupement (solidaire ou conjoint) ainsi que les prestations réalisées par les différents membres du groupement ;
- c. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- d. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance en cours de validité ;
- e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque camerounaise de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
- f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres attestant que le soumissionnaire s'est acquitté du montant de Huit cent mille (800 000) francs CFA auprès du Trésor Public ;
- g. Une caution de soumission pour chaque lot d'un montant de :

N° du Lot	Intitulé	Montant de la caution
1	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Centre	144 000 000
2	Acquisition de MILDA NGN (IG2) pour la région du Centre	17 390 000
3	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Sud	23 700 000

➤ **Pour les Nationaux :**

- a. La déclaration d'intention de soumissionner, signée, datée et timbrée au tarif en vigueur, (suivant modèle joint), en cas de groupement elle doit être produite par chacun des membres du groupement ;
- b. L'accord de groupement le cas échéant. Cet accord doit préciser le mandataire, la nature du groupement (solidaire ou conjoint) ainsi que les prestations réalisées par les différents membres du groupement ;
- c. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- d. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance en cours de validité ;
- e. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque camerounaise de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
- f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres attestant que le soumissionnaire s'est acquitté du montant de Huit cent mille (800 000) francs CFA auprès du Trésor Public ;
- g. **Une caution de soumission pour chaque lot d'un montant de :**

N° du Lot	Intitulé	Montant de la caution
1	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Centre	144 000 000
2	Acquisition de MILDA NGN pour la région du Centre	17 390 000
3	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Sud	23 700 000

du w

délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances pour les nationaux ou de leur lieu de résidence pour les soumissionnaires étrangers, d'une durée de validité de cent-cinquante (150) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- h. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- i. une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant qu'il s'est acquitté régulièrement de ses cotisations sociales datant de moins de trois mois ;
- j. une attestation de non redevance délivrée par les autorités compétentes, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, en cours de validité ;
- k. Une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public sur les trois derniers exercices au Cameroun (suivant modèle du DAO) ;
- l. un plan de localisation de la structure précisant la commune du lieu d'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit, signé sur l'honneur, pour les nationaux ;
- m. l'Attestation d'immatriculation délivrée par le service émetteur timbrée au tarif en vigueur.

➤ **Pour les soumissionnaires étrangers**

- n. La déclaration d'intention de soumissionner, signée, datée (suivant modèle joint), en cas de groupement elle doit être produite par chacun des membres du groupement ;
- o. L'accord de groupement le cas échéant. Cet accord doit préciser le mandataire, la nature du groupement (solidaire ou conjoint) ainsi que les prestations réalisées par les différents membres du groupement ;

délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dont la liste se trouve en pièce n°12 du Présent Dossier d'Appel d'Offres, d'une durée de validité de cent-cinquante (150) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- h. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- i. une attestation pour soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant qu'il s'est acquitté régulièrement de ses cotisations sociales datant de moins de trois mois ;
- j. une attestation de non redevance délivrée par les autorités compétentes, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, en cours de validité ;
- k. Une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public sur les trois derniers exercices au Cameroun (suivant modèle du DAO) ;
- l. un plan de localisation de la structure précisant la commune du lieu d'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit, signé sur l'honneur, pour les nationaux ;
- m. l'Attestation d'immatriculation délivrée par le service émetteur timbrée au tarif en vigueur.

➤ **Pour les soumissionnaires étrangers**

- n. La déclaration d'intention de soumissionner, signée, datée (suivant modèle joint), en cas de groupement elle doit être produite par chacun des membres du groupement ;
- o. L'accord de groupement le cas échéant. Cet accord doit préciser le mandataire, la nature du groupement (solidaire ou conjoint) ainsi que les prestations réalisées par les différents membres du groupement ;

bu

- p. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- q. Une attestation de non faillite établie par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en cours de validité ;
- r. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- s. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres attestant que le soumissionnaire s'est acquitté du montant de Huit cent mille (800 000) francs CFA ;
- t. Une caution de soumission pour chaque lot d'un montant de :

N° du Lot	Intitulé	Montant de la caution
1	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Centre	144 000 000
2	Acquisition de MILDA NGN (IG2) pour la région du Centre	17 390 000
3	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Sud	23 700 000

délivrée par Institution financière agréée par les autorités compétentes du pays d'origine du soumissionnaire, d'une durée de validité de cent-cinquante (150) jours à compter de la date de dépôt des offres.

- u. Une Attestation des autorités compétentes du pays d'origine du soumissionnaire certifiant qu'il s'est acquitté régulièrement de ses cotisations sociales datant de moins de trois mois ;
- v. Une attestation délivrée par les services compétents du pays d'origine du soumissionnaire certifiant qu'il a effectué les déclarations

- p. Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- q. Une attestation de non faillite établie par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en cours de validité ;
- r. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- s. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres attestant que le soumissionnaire s'est acquitté du montant de Huit cent mille (800 000) francs CFA ;
- t. Une caution de soumission pour chaque lot d'un montant de :**

N° du Lot	Intitulé	Montant de la caution
1	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Centre	144 000 000
2	Acquisition de MILDA NGN pour la région du Centre	17 390 000
3	Acquisition de MILDA PBO pour la région du Sud	23 700 000

délivrée par banque internationale justifiant de l'existence d'un correspondant local figurant parmi les banques de premier ordre agréées par le Ministère des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent-cinquante (150) jours à compter de la date de dépôt des offres.

- u. Une Attestation des autorités compétentes du pays d'origine du soumissionnaire certifiant qu'il s'est acquitté régulièrement de ses cotisations sociales datant de moins de trois mois ;

Handwritten marks

réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, en cours de validité ;

- w. Une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public sur les trois derniers exercices au Cameroun ;
- x. Une attestation d'immatriculation délivrée par les services compétents attestant que le soumissionnaire est régulièrement inscrit au registre des entreprises du pays d'origine.

Toutes ces pièces devront être produites en original ou en copie certifiées conformes et en cours de validité.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, la quittance d'achat du DAO, la Caution bancaire et l'attestation de domiciliation bancaire étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

➤ **Les Chiffres d'Affaires :**

Fournir les extraits des bilans certifiés pour les des cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) justifiant d'un CA cumulé supérieur à 1 000 000 000 FCFA ;

➤ **Capacité financière :**

Fournir une Attestation de Solvabilité financière pour chaque lot (voir modèle joint), délivrée par une institution financière de 1^{er} ordre agréée par le MINFI pour les nationaux ou de leur lieu de résidence pour les soumissionnaires, d'un montant supérieur ou égal à 50% du cout

v. Une attestation délivrée par les services compétents du pays d'origine du soumissionnaire certifiant qu'il a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, en cours de validité ;

- w. Une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public sur les trois derniers exercices au Cameroun ;
- x. Une attestation d'immatriculation délivrée par les services compétents attestant que le soumissionnaire est régulièrement inscrit au registre des entreprises du pays d'origine.

Toutes ces pièces devront être produites en original ou en copie certifiées conformes et en cours de validité.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, la quittance d'achat du DAO, la Caution bancaire et l'attestation de domiciliation bancaire étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

➤ **Les Chiffres d'Affaires :**

Fournir les extraits des bilans certifiés pour les des cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) justifiant d'un CA cumulé supérieur à :

- 1 800 000 000 F.CFA pour le lot n°1 ;
- 200 000 000 F.CFA pour le lot n°2 ;
- 275 000 000 F.CFA pour le lot n°3.

➤ **Capacité financière :**

du ✓

prévisionnel du lot à soumissionner :

- Les références du soumissionnaire dans la fourniture des MILDA durant les cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017). Présenter au moins deux (02) marchés de fournitures de MILDA justifiés par copies les premières et dernières pages des contrats enregistrés et des procès-verbaux de réception.

b.2. La conformité des spécifications techniques

- Fournir un prospectus technique ressortant la marque, le modèle la photo et les caractéristiques techniques de la moustiquaire proposée ;
- Preuve de l'homologation OMS de la moustiquaire proposée : fournir l'extrait de la liste des MILDA agréés OMS ressortant la marque de la MILDA proposée par le soumissionnaire (liste disponible sur le site de l'OMS) ;
- Autorisation du fabricant pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants ;
- *Joindre dans l'offre technique un échantillon de chaque marque de moustiquaire imprégnée proposée.*

b.3. Les preuves d'acceptation des conditions du Marché

- Les CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention « LU ET APPROUVE ».

b.4. Calendrier ou Planning de livraison : joindre un calendrier planning de livraison signé et conforme au délai de cent quatre-vingt (180) jours.

Enveloppe C. Volume 3 : Offre financière

Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des

Fournir une Attestation de Solvabilité financière pour chaque lot (voir modèle joint), délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI pour les nationaux ou une banque internationale justifiant de l'existence d'un correspondant local figurant parmi les banques de premier ordre agréées par le Ministre des Finances du Cameroun, pour les soumissionnaires, d'un montant supérieur ou égal à 50% du cout prévisionnel du lot à soumissionner :

- Les références du soumissionnaire dans la fourniture des produits de santé ou des équipements médicaux durant les cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) :

Présenter au moins deux (02) marchés de fournitures de Moustiquaires de produits de santé ou des équipements médicaux, réalisés au cours des dix dernières années (2020-2021); Chaque marché devra être d'un montant minimum de 200 000 000 FCA pour le lot N°2 et 100 000 000 pour les lots N°2 et N°3. Ils devront être justifiés par :

- Le bon de commande et facture de paiement pour les soumissionnaires fabricants,
- les copies des premières et dernières pages des contrats enregistrés accompagnés des procès-verbaux de réception.

b.2. La conformité des spécifications techniques

- Fournir un prospectus technique ressortant la marque, le modèle la photo et les caractéristiques techniques de la moustiquaire proposée ;
- Preuve de l'homologation OMS de la moustiquaire proposée : fournir l'extrait de la liste des MILDA agréées OMS ressortant la marque de la MILDA proposée par le soumissionnaire (liste

del *d*

prestations, à savoir :

- c1. la soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;
- c2. le Bordereau des prix unitaires dûment rempli ;
- c3. le détail estimatif dûment rempli ;
- c4. le sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires.

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

disponible sur le site de l'OMS) ;

- **l'Attestation de pré qualification de la MILDA proposée en qualité de fabricant délivrée par l'Organisation Mondiale de la sante pour les soumissionnaires fabricants ;**
- **l'autorisation du fabricant accompagnée de l'attestation de pré qualification De la MILDA proposée pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants,**
- *Joindre dans l'offre technique un échantillon de chaque marque de moustiquaire imprégnée proposée.*

b.3. Les preuves d'acceptation des conditions du "Marché

- Les CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés, daté et cacheté sur la dernière page avec la mention « LU ET APPROUVE ».

b.4. Calendrier ou Planning de livraison : joindre un calendrier planning de livraison signé et conforme au délai de cent quatre-vingt (180) jours.

Enveloppe C. Volume 3 : Offre financière

Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

- c1. la soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;
- c2. le Bordereau des prix unitaires dûment rempli ;
- c3. le détail estimatif dûment rempli ;
- c4. le sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires.

ju w

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur autre que le blanc aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

C. Au niveau des grilles d'évaluation

Réf	LOT N°1 : Achat des Moustiquaires Imprégnées a Longue Durée d'Action PBO pour la région du Centre (MILDA PBO)		Nom et adresse du soumissionnaire :		
	Critères d'évaluation		Notation		Observation
			OUI	NON	
A. Critères éliminatoires					
A.1	Absence de la caution de soumission,				
A.2	Fausse déclaration ou falsification des pièces,				
A.3	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,				
A.4	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq dernières années (2020, 2019, 2018, 2017 et 2016),				
A.5	Absence ou non-conformité de la preuve de la capacité financière (attestation de solvabilité financière d'un montant au supérieur ou				

Réf	LOT N°1 : Achat des Moustiquaires Imprégnées a Longue Durée d'Action PBO pour la région du Centre (MILDA PBO)		Nom et adresse du soumissionnaire :		
	Critères d'évaluation		Notation		Observation
			OUI	NON	
D. Critères éliminatoires					
A.1	Absence de la caution de soumission,				
A.2	Fausse déclaration ou falsification des pièces,				
A.3	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,				
A.4	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq dernières années (2020, 2019, 2018, 2017 et 2016),				
A.5	Absence ou non-conformité de la preuve de la capacité financière (attestation de solvabilité financière d'un montant au supérieur ou égale à 50% du budget				

années (Cumulé de 1 000 000 000 F.CFA) au moins pour les années 2021, 2020, 2019, 2018, et 2017				A.8	Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.			
Chiffre d'Affaires cumulés (Extraits de bilans certifiés des exercices 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) supérieur ou égale à 1 000 000 000 F.CFA				Conclusion :				
B. Critères essentiels								
B.1. Expérience du soumissionnaire								
B.3. Délai de livraison inférieur ou égal 180 jours				Expérience du soumissionnaire : au moins deux (02) marchés de fourniture de moustiquaires, produits de santé ou d'équipements médicaux d'un montant minimum de 200 000 000 F.CFA chacun, exécutés au cours des 10 dernières années (2012-2021) : joindre :				
Existence d'un calendrier ou planning de livraison				<ul style="list-style-type: none"> - Copie du bon de commande et facture de paiement pour les soumissionnaires fabricants, - les copies des premières et dernières pages des contrats enregistrés accompagnés des procès-verbaux de réception. 				
Délai de livraison inférieur ou égale à 180 jours (voir calendrier ou planning de livraison)								
B.4. Preuve d'Acceptation des conditions du Marché								
Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphés sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé ».				B.2. Chiffre d'Affaires sur extrait des bilans des cinq dernières années (Cumulé de 1 800 000 000 F.CFA au moins pour les années 2021, 2020, 2019, 2018, et 2017)				
Spécifications technique paraphés sur toutes les pages, signés, datés et cachetés sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé »								
B.5. Présentation de l'offre (sommaire, intercalaire en couleur et reliure)								
Existence d'un sommaire général en début de chaque offre et énoncé de la pièce sur la page de garde qui la précède				Chiffre d'Affaires cumulés (Extraits de bilans certifiés des exercices 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017) supérieur ou égale à 1 800 000 000 F.CFA				
Pièces séparées par un intercalaire de couleur autre que le blanc								

-	Document relié par des spirales ou des serre-dos avec transparent et couverture cartonnée			
TOTAL				
NOTE TECHNIQUE				
CONCLUSION				
NOM ET SIGNATURE DE L'EVALUATEUR				

NB : Chacun des critères essentiels B1, B2, B3, B4 et B5 ne sera satisfait que si tous ses sous-critères sont satisfaits.

B.3. Délai de livraison inférieur ou égal 180 jours

-	Existence d'un calendrier ou planning de livraison			
-	Délai de livraison inférieur ou égale à 180 jours (voir calendrier ou planning de livraison)			

B.4. Preuve d'Acceptation des conditions du Marché

-	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphés sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé ».			
-	Spécifications technique paraphés sur toutes les pages, signés, datés et cachetés sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé »			

B.5. Présentation de l'offre (sommaire, intercalaire en couleur et reliure)

-	Existence d'un sommaire général en début de chaque offre et énoncé de la pièce sur la page de garde qui la précède			
-	Pièces séparées par un intercalaire de couleur autre que le blanc			
-	Document relié par des spirales ou des serre-dos avec transparent et couverture cartonnée			

TOTAL				
NOTE TECHNIQUE				
CONCLUSION				

de d

Réf	LOT N°2 : Achat des Moustiquaires Imprégnées a Longue Durée d'Action NGN pour la région du Centre (MILDA Nouvelle Génération)		Nom et adresse du soumissionnaire : _____	
	Critères d'évaluation		Notation	
		OUI	NON	Observation
B. Critères éliminatoires				
A.1	Absence de la caution de soumission,			
A.2.	Fausse déclaration ou falsification des pièces,			
A.3.	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,			
A.4.	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017),			

NOM ET SIGNATURE DE L'EVALUATEUR				
NB : Chacun des critères essentiels B1, B2, B3, B4 et B5 ne sera satisfait que si tous ses sous-critères sont satisfaits.				
Réf	LOT N°2 : Achat des Moustiquaires Imprégnées a Longue Durée d'Action NGN pour la région du Centre (MILDA Nouvelle Génération)		Nom et adresse du soumissionnaire : _____	
	Critères d'évaluation		Notation	
		OUI	NON	Observation
E. Critères éliminatoires				
A.1	Absence de la caution de soumission,			
A.2.	Fausse déclaration ou falsification des pièces,			
A.3.	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,			
A.4.	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq dernières années (2021, 2020, 2019, 2018 et 2017),			

de ✓

A.5.	Absence ou non-conformité de la preuve de la capacité financière (attestation de solvabilité financière d'un montant au supérieur ou égale à 50% du budget prévisionnel du lot soumissionné)				A.5.	Absence ou non-conformité de la preuve de la capacité financière (attestation de solvabilité financière d'un montant au supérieur ou égale à 50% du budget prévisionnel du lot soumissionné)			
A.6	Absence de la preuve de l'homologation OMS des MILDA proposées,				A.6	Absence de la preuve de l'homologation OMS des MILDA proposées,			
A.7	Non-conformité des MILDA proposées aux spécifications techniques				A.7	Non-conformité des MILDA proposées aux spécifications techniques			
A.8	Absence de l'autorisation du fabricant pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour				A.8	- Absence de l'Attestation de pré qualification de la MILDA proposée en qualité de fabricant délivrée par l'Organisation Mondiale de la sante pour les soumissionnaires fabricants - Absence de l'autorisation du fabricant accompagnée de			

bu *rd*

	les soumissionnaires fabricants,			
A.8	Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.			
Conclusion :				
B. Critères essentiels				
B.1. Expérience du soumissionnaire				
	Expérience du soumissionnaire : au moins un (01) marché de fourniture de MILDA exécuté au cours des 5 dernières années 2019, 2018, 2017, 2016 et 2015 (joindre copie des premières et dernières pages des marchés enregistrés accompagnés des PV de réception correspondants)			
B.2. Chiffre d'Affaires sur extrait des bilans des trois dernières années (Cumulé de 1 000 000 000 F.CFA au moins pour les années 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016)				
	Chiffre d'Affaires cumulés (Extraits de bilans certifiés des exercices 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016)			

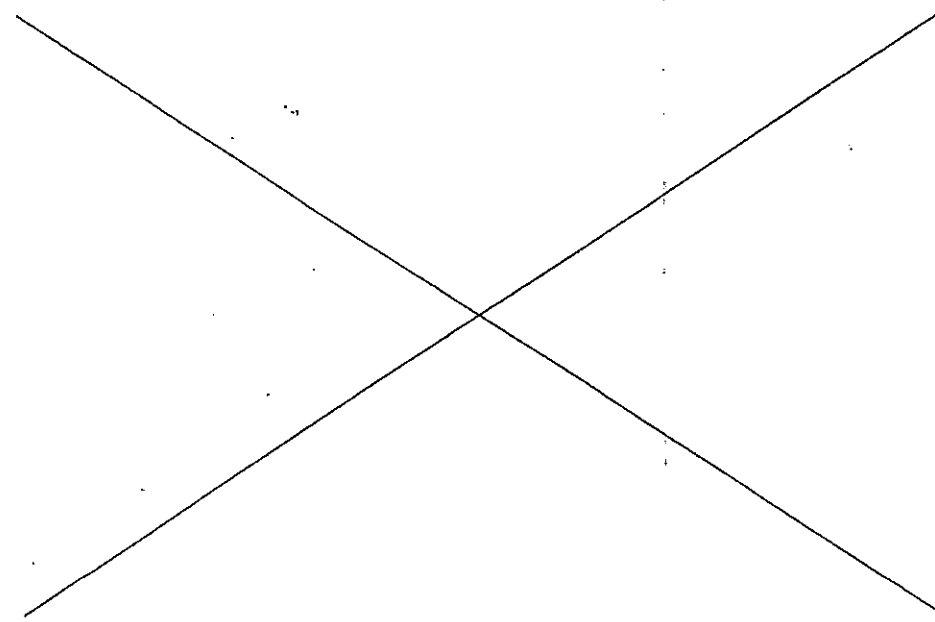
	l'attestation de pré qualification De la MILDA proposée pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants.			
A.8	Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.			
Conclusion :				
B. Critères essentiels				
B.1. Expérience du soumissionnaire				
	Expérience du soumissionnaire : au moins deux (02) marchés de fourniture de moustiquaires, produits de santé ou d'équipements médicaux d'un montant minimum de 100 000 000 F.CFA chacun, exécutés au cours des 10 dernières			

ju

	supérieur ou égale à 1 000 000 000 F.CFA								
B.3. Délai de livraison inférieur ou égal 180 jours									
	Existence d'un calendrier ou planning de livraison								
	Délai de livraison inférieur ou égale à 180 jours (voir calendrier ou planning de livraison)								
B.4. Preuve d'Acceptation des conditions du Marché									
	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphés sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé ».								
	Spécifications technique paraphés sur toutes les pages, signés, datés et cachetés sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé »								
B.5. Présentation de l'offre (sommaire, intercalaire en couleur et reliure)									
	Existence d'un sommaire général en début de chaque offre et énoncé de la pièce sur la page de garde qui la précède.								
	années (2012-2021) : joindre :								
	- Copie du bon de commande et facture de paiement pour les soumissionnaires fabricants,								
	- les copies des premières et dernières pages des contrats enregistrés accompagnés des procès-verbaux de réception.								
B.2. Chiffre d'Affaires sur extrait des bilans des cinq dernières années (Cumulé de 200 000 000 F.CFA au moins pour les années 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016)									
	Chiffre d'Affaires cumulés (Extraits de bilans certifiés des exercices 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016) supérieur ou égale à 200 000 000 F.CFA								
B.3. Délai de livraison inférieur ou égal 180 jours									
	Existence d'un calendrier ou planning de livraison								
	Délai de livraison inférieur ou égale à 180 jours (voir calendrier ou planning de livraison)								
B.4. Preuve d'Acceptation des conditions du Marché									
	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphés sur toutes les								

ju *2*

-	Pièces séparées par un intercalaire de couleur autre que le blanc			
-	Document relié par des spirales ou des serre-dos avec transparent et couverture cartonnée			
TOTAL				
NOTE TECHNIQUE				
CONCLUSION				
NOM ET SIGNATURE DE L'EVALUATEUR				



	pages, signé, daté et cacheté sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé ».			
-	Spécifications technique paraphés sur toutes les pages, signés, datés et cachetés sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé »			
B.5. Présentation de l'offre (sommaire, intercalaire en couleur et reliure)				
-	Existence d'un sommaire général en début de chaque offre et énoncé de la pièce sur la page de garde qui la précède			
-	Pièces séparées par un intercalaire de couleur autre que le blanc			
-	Document relié par des spirales ou des serre-dos avec transparent et couverture cartonnée			
TOTAL				
NOTE TECHNIQUE				
CONCLUSION				
NOM ET SIGNATURE DE L'EVALUATEUR				

de *et*

Réf	LOT N°3 : Achat des Moustiquaires Imprégnées a Longue Durée d'Action PBO pour la région du Sud (MILDA PBO)	Nom et adresse du soumissionnaire :		
		Notation		Observation
Critères d'évaluation		OUI	NON	
C. Critères éliminatoires				
A.1	Absence de la caution de soumission,			
A.2.	Fausse déclaration ou falsification des pièces,			
A.3.	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,			
A.4.	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq dernières années (2020, 2019, 2018, 2017 et 2016),			
A.5.	Absence ou non-conformité de la preuve de la capacité financière (attestation de solvabilité financière d'un montant au supérieur ou égale à 50% du budget prévisionnel du lot soumissionné)			
A.6	Absence la preuve de l'homologation OMS des			

Réf	LOT N°3 : Achat des Moustiquaires Imprégnées a Longue Durée d'Action PBO pour la région du Sud (MILDA PBO)	Nom et adresse du soumissionnaire :		
		Notation		Observation
Critères d'évaluation		OUI	NON	
F. Critères éliminatoires				
A.1	Absence de la caution de soumission,			
A.2.	Fausse déclaration ou falsification des pièces,			
A.3.	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,			
A.4.	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des cinq dernières années (2020, 2019, 2018, 2017 et 2016),			
A.5.	Absence ou non-conformité de la preuve de la capacité financière (attestation de solvabilité financière d'un montant au supérieur ou égale à 50% du budget prévisionnel du lot soumissionné)			
A.6	Absence la preuve de l'homologation OMS des			

de ✓

	MILDA proposées,			
A.7	Non-conformité des MILDA proposées aux spécifications techniques			
A.8	Absence de l'autorisation du fabricant pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants,			
A.8	Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.			
Conclusion :				
B. Critères essentiels				
B.1. Expérience du soumissionnaire				
	Expérience du soumissionnaire : au moins un (01) marché de fourniture de MILDA exécuté au cours des 5 dernières années 2019, 2018, 2017, 2016 et 2015 (joindre copie des premières et dernières pages des marchés enregistrés accompagnées des PV de réception correspondants)			
B.2. Chiffre d'Affaires sur extrait des bilans des trois dernières années (Cumulé de 1 000 000 000 F.CFA au moins pour les années 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016				

	MILDA proposées,			
A.7	Non-conformité des MILDA proposées aux spécifications techniques			
A.8	- Absence de l'Attestation de pré qualification de la MILDA proposée en qualité de fabricant délivrée par l'Organisation Mondiale de la sante pour les soumissionnaires fabricants - Absence de l'autorisation du fabricant accompagnée de l'attestation de pré qualification De la MILDA proposée pour les soumissionnaires non fabricants ou de l'attestation d'agrément en qualité de fabricant délivrée par les services compétents pour les soumissionnaires fabricants,			
A.9	Note technique inférieure à 4 OUI/5 des critères essentiels.			
Conclusion :				

du *al*

	Chiffre d'Affaires cumulés (Extraits de bilans certifiés des exercices 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016) supérieur ou égale à 1 000 000 000 F.CFA			
B.3. Délai de livraison inférieur ou égal 180 jours				
	Existence d'un calendrier ou planning de livraison			
	Délai de livraison inférieur ou égale à 180 jours (voir calendrier ou planning de livraison)			
B.4. Preuve d'Acceptation des conditions du Marché				
-	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphés sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé ».			
-	Spécifications technique paraphés sur toutes les pages, signés, datés et cachetés sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé »			
B.5. Présentation de l'offre (sommaire, intercalaire en couleur et reliure)				
-	Existence d'un sommaire général en début de chaque offre et énoncé de la pièce sur la page de garde qui la précède			
-	Pièces séparées par un intercalaire de couleur autre que le blanc			
-	Document relié par des spirales ou des serre-dos avec transparent et			
B. Critères essentiels				
B.1. Expérience du soumissionnaire				
	Expérience du soumissionnaire : au moins deux (02) marchés de fourniture de moustiquaires, produits de santé ou d'équipements médicaux d'un montant minimum de 100 000 000 F.CFA chacun, exécutés au cours des 10 dernières années (2012-2021) : joindre :			
	- Copie du bon de commande et facture de paiement pour les soumissionnaires fabricants, - les copies des premières et dernières pages des contrats enregistrés accompagnés des procès-verbaux de réception.			
B.2. Chiffre d'Affaires sur extrait des bilans des cinq dernières années a moins pour les années 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016				
	Chiffre d'Affaires cumulés (Extraits de bilans certifiés des exercices 2020, 2019, 2018, 2017 et 2016) supérieur ou égale à 275 000 000 F.CFA			
B.3. Délai de livraison inférieur ou égal 180 jours				
	Existence d'un calendrier ou planning de livraison			
	Délai de livraison inférieur ou égale à 180 jours (voir calendrier ou planning de livraison)			

couverture cartonnée			
TOTAL			
NOTE TECHNIQUE			
CONCLUSION			
NOM ET SIGNATURE DE L'EVALUATEUR			

NB : Chacun des critères essentiels B1, B2, B3, B4, B5 et B6 ne sera satisfait que si tous ses sous-critères sont satisfaits.

B.4. Preuve d'Acceptation des conditions du Marché			
-	Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphés sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé ».		
-	Spécifications technique paraphés sur toutes les pages, signés, datés et cachetés sur la dernière avec la mention « Lu et Approuvé »		
B.5. Présentation de l'offre (sommaire, intercalaire en couleur et r			
-	Existence d'un sommaire général en début de chaque offre et énoncé de la pièce sur la page de garde qui la précède		
-	Pièces séparées par un intercalaire de couleur autre que le blanc		
-	Document relié par des spirales ou des serre-dos avec transparent et couverture cartonnée		
TOTAL			
NOTE TECHNIQUE			
CONCLUSION			
NOM ET SIGNATURE DE L'EVALUATEUR			

NB : Chacun des critères essentiels B1, B2, B3, B4, B5 et B6 ne sera satisfait que si tous ses sous-critères sont satisfaits.

De 

IV. PIECE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERS

B. Article 8 : Textes généraux applicables

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. L'Accord de Don N° CMR-M-MOH 1991 ;
2. La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
3. La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités ;
4. Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
5. Le décret N° 77/41 du 3 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers, modifié et complété par le décret N° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances.
6. Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
7. Décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
8. Le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;
9. Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
10. Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
11. Le décret N° 2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. L'Accord de Don N° CMR-M-MOH 1991 ;
2. La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
3. La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités ;
4. Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
5. Le décret N° 77/41 du 3 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers, modifié et complété par le décret N° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances.
6. Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
7. Décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
8. Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
9. Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

de al

<p>contrôle administratif des finances publiques ;</p> <p>12. La circulaire N°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;</p> <p>13. La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;</p> <p>14. La circulaire N° 001/C/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;</p> <p>15. Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ;</p> <p>16. La circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;</p> <p>17. Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2022 ;</p> <p>18. Les textes régissant les corps de métiers ;</p> <p>19. Les normes en vigueur ;</p> <p>20. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.</p>	<p>10. Le décret N° 2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;</p> <p>11. La circulaire N°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;</p> <p>12. Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ;</p> <p>13. La circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;</p> <p>14. Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2022 ;</p> <p>15. Lettre du Ministre des finances N°00005765/MINFI/DGD du 01 août 2022 portant exonération des droits et taxes de Douane à l'acquisition de 2 799 750 moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA), destinées aux populations des régions de Centre et du Sud en trois lots, objet de l'Appel d'Offres International Ouvert N°003/AOIO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 04 avril 2022 ;</p> <p>16. Les textes régissant les corps de métiers ;</p> <p>17. Les normes en vigueur ;</p> <p>18. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.</p>
---	---

bu *su*

C. Article 13 : Montant du marché

Le montant du présent marché, tel qu'il ressort du détail ou devis estimatif ci-dessous, est de _____ (en chiffres) _____ (en lettres) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) ; soit :

- Montant HTVA : _____ (____) francs CFA
- Montant de la TVA : _____ (____) francs CFA

Le montant du présent marché, tel qu'il ressort du détail ou devis estimatif ci-dessous, est de _____ (en chiffres) _____ (en lettres) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) ; soit :

- Montant HTVA : _____ (____) francs CFA
- Montant de la TVA : _____ (____) francs CFA

TTC s'entend Toutes Taxes Comprises, exemption faite des droits de douanes et du Rapport sur la Valeur et du classement tarifaire (RVC) sans amende qui bénéficient d'une exemption à titre exceptionnel du Ministre des Finances (Cf lettre N°00005765/MINFI/DGD du 01 août 2022.

V. PIECE N°5 DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA FOURNITURE**

Acquisition des Moustiquaires Imprégnées d'insecticides à Longue Durée d'action (MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA)) pour la campagne de distribution de masse 2022-2023, dans les régions du Centre et du Sud

- **Lot 1 : Achat de MILDA PBO pour la région du Centre**

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA FOURNITURE

Acquisition des Moustiquaires Imprégnées d'insecticides à Longue Durée d'action (MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA)) pour la campagne de distribution de masse 2022-2023, dans les régions du Centre et du Sud

- **Lot 1 : Achat de MILDA PBO pour la région du Centre**

N°	Type de MILDA	CARACTERISTIQUES	Quantité (pièce)
1	MILDA+Syne	Matière du tissu : Polyester Forme : Rectangulaire Couleur : Blanche, bleue claire Taille : Longueur : 190 cm, Largeur : 180 cm, Hauteur : 180 cm Denier : 100 ou plus	2 028 100

N°	Type de MILDA	CARACTERISTIQUES	Quantité (pièce)
1	MILDA+Sy	Matière du tissu : Polyester sur le pourtour et polyéthylène sur le toit Forme : Rectangulaire Couleur : Blanche, bleue claire Taille : Longueur : 190 cm, Largeur : 180 cm, Hauteur : 180	2 028 100

Deu *22*

	<u>rgiste</u>	Matière active possible : Deltaméthrine ou Alphacyperméthrine Synergiste : Pipéronyl butoxyde (PBO) Conditionnement : Moustiquaire sans emballage, en Ballots de 50 pièces Accessoires : 06 crochets ; 06 ficelles, longueur 150cm Etiquette d'entretien : Oui	
--	---------------	--	--

	<u>nergiste</u>	cm Denier : 100 ou plus Matière active possible : Deltaméthrine ou Alphacyperméthrine Synergiste : Pipéronyl butoxyde (PBO) Conditionnement : Moustiquaire sans emballage, en Ballots de 50 pièces Accessoires : 06 crochets ; 06 ficelles, longueur 150cm Etiquette d'entretien : Oui	
--	-----------------	---	--

Lot 2 : Achat de MILDA NGN pour la région du Centre

N°	Type de MILDA	CARACTERISTIQUES	Quantité (pièce)
1	<u>MILDA de Nouvelle génération (IG2)</u>	Matière du tissu : Polyester Forme : Rectangulaire Couleur : Blanche, bleue claire Taille : Longueur : 190 cm, Largeur : 180 cm, Hauteur : 180 cm Denier : 100 ou plus Matière active : Alphacyperméthrine et chlorfenapyr Conditionnement : Moustiquaire sans emballage, en Ballots de 50 pièces	439 500

Lot 2 : Achat de MILDA NGN pour la région du Centre

N°	Type de MILDA	CARACTERISTIQUES	Quantité (pièce)
1	<u>MILDA de Nouvelle génération</u>	Matière du tissu : Polyester Forme : Rectangulaire Couleur : Blanche, bleue claire Taille : Longueur : 190 cm, Largeur : 180 cm, Hauteur : 180 cm Denier : 100 ou plus Matière active : Alphacyperméthrine et chlorfenapyr Conditionnement : Moustiquaire sans emballage, en	439 500

De

Accessoires : 06 crochets ; 06 ficelles, longueur 150cm
Etiquette d'entretien : Oui

Ballots de 50 pièces ou en emballage individuel
Accessoires : 06 crochets ; 06 ficelles, longueur 150cm
Etiquette d'entretien : Oui

- **Lot 3 : Achat de MILDA PBO pour la région du Sud**

- **Lot 3 : Achat de MILDA PBO pour la région du Sud**

N°	Type de MILDA	CARACTERISTIQUES	Quantité (pièce)
1	<u>MILDA+Synergiste</u>	Matière du tissu : Polyester Forme : Rectangulaire Couleur : Blanche, bleue claire Taille : Longueur : 190 cm, Largeur : 180 cm, Hauteur : 180 cm Denier : 100 ou plus Matière active possible : Deltaméthrine ou Alphacyperméthrine Synergiste : Pipéronyl butoxyde (PBO) Conditionnement : Moustiquaire sans emballage, en Ballots de 50 pièces Accessoires : 06 crochets ; 06 ficelles, longueur 150cm Etiquette d'entretien : Oui	332 150

N°	Type de MILDA	CARACTERISTIQUES	Quantité (pièce)
1	<u>MILDA+Synergiste</u>	Matière du tissu : Polyester sur le pourtour et polyéthylène sur le toit Forme : Rectangulaire Couleur : Blanche, bleue claire Taille : Longueur : 190 cm, Largeur : 180 cm, Hauteur : 180 cm Denier : 100 ou plus Matière active possible : Deltaméthrine ou Alphacyperméthrine Synergiste : Pipéronyl butoxyde (PBO) Conditionnement : Moustiquaire sans emballage, en Ballots de 50 pièces Accessoires : 06 crochets ; 06 ficelles, longueur 150cm Etiquette d'entretien : Oui	332 150

NB :

de *ad*

Sous peine de rejet de l'offre, les moustiquaires proposées doivent :

- ☞ être pré qualifiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS),
- ☞ respecter les spécifications et performances techniques qui sont données dans le présent descriptif.

NB :

Sous peine de rejet de l'offre, les moustiquaires proposées doivent :

- ☞ être pré qualifiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS),
- ☞ respecter les spécifications et performances techniques qui sont données dans le présent descriptif.

VI. PIECE N°12 : LISTES DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

N°	BANQUES
1	SOCIETE GENERALÉ CAMEROUN (SGC)
2	BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)
3	SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES-CAMEROUN (CA-SCB)
4	STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC)
5	AFRILAND FIRST BANK (AFB)
6	BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM)
7	ECOBANK CAMEROON (EBC)
8	CITIBANK CAMEROON
9	COMMERCIAL BANK OF CAMEROON (CBC)
10	UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC)
11	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK)
12	UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)
13	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ENTREPRISES (BC-PME)
14	BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT

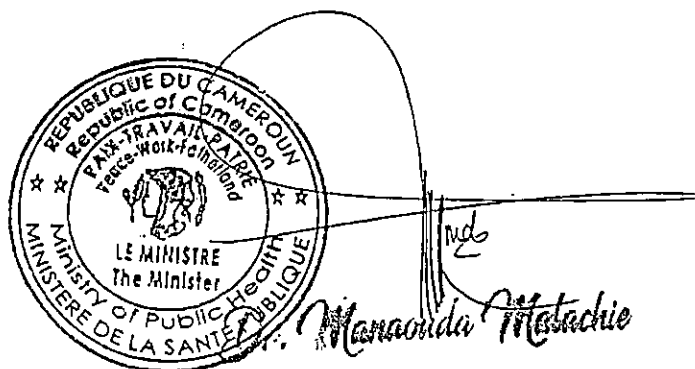
N°	BANQUES
1	AFRILAND FIRST BANK (AFB) BP 11.834 YAOUNDE
2	BANGE BANK CAMEROUN (BANGE CMR) BP. 34.692 YAOUNDE
3	BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM) BP. 2.933 Douala
4	BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ENTREPRISES (BC-PME) BP 12.962 YAOUNDE
5	BGFI BANK CAMEROUN (BGFI BANK CAMEROUN) BP. 660 DOUALA
6	BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC) BP 1.925 DOUALA
7	CITIBANK CAMEROON BP 4.571 DOUALA
8	COMMERCIAL BANK OF CAMEROON (CBC) BP 4.004 DOUALA
9	CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE (CCA-BANK) BP. 6 578 YAOUNDE
10	ECOBANK CAMEROON (ECOBANK) BP. 582 DOUALA
11	NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK) BP. 6.578

	INTERNATIONAL (BGFIBANK)		YAOUNDE
15	BANK FOR AFRICA CAMEROON (BAO CAMEROON)	12	SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES-CAMEROUN (SCB-CAMEROUN) BP. 300 DOUALA
16	CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE (CCA)	13	SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC) BP. 4.042 DOUALA
III- COMPAGNIES D'ASSURANCES		14	STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON (SCBC) BP 1.784 DOUALA
17	ACTIVA ASSURANCES S.A.	15	UNION BANK OF CAMEROON (UBC) BP 15.569 DOUALA
18	CHANAS ASSURANCES S.A.	16	UNITED BANK FOR AFRICA (UBA) BP. 2.088 DOUALA
19	ZENITHE INSURANCE S.A.	III- COMPAGNIES D'ASSURANCES	
20	AREA ASSURANCE S.A.	17	ACTIVA ASSURANCES, BP. 12.970 DOUALA
21	ATLANTIC ASSURANCES S.A.	18	AREA ASSURANCE S.A, BP. 15.584 DOUALA
22	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A.	19	ATLANTIQUE ASSURANCES CAMEROÛN (ARDT, BP 3.073 DOUALA
23	CPA S.A.	20	CHANAS ASSURANCES, BP. 109 DOUALA
24	NSIA ASSURANCES S.A.	21	CPA S.A. BP. 54 DOUALA
25	PRO ASSUR S.A.	22	NSIA ASSURANCES, BP 2.759 DOUALA
26	SAAR S.A.	23	PRO ASSUR, BP 5.963 DOUALA
27	SAHAM ASSURANCES S.A.	24	PURDENCIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE, BP. 2.328 DOUALA
		25	ROYAL ONYX INSURANCE Cie, BP 12.230 DOUALA
		26	SAAR, BP. 1.011 DOUALA
		27	SANLAM ASSURANCES CAMEROUN, BP. 12.125 DOUALA
		28	ZENITHE INSURANCE, BP 1.540 DOUALA

Le reste sans changement.

Ampliations :

- MINMAP
- MINSANTE
- UCSRVP-STP
- SPPLT
- ARMP(JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- Service des Marchés/Minsanté (pour archivage)



Fait à Yaoundé, le 06 SEPT 2022